



Eslettes, le 30 septembre 2026

DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE **Année scolaire 2026/2027**

NOM DE L'ÉLÈVE (*)

PRÉNOM (*)

DATE DE NAISSANCE (*)

ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (*)

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL (*)

ADRESSE (*)

Cette demande de bourse concerne tous les ESLETTAIS ESLETTAISES de 16 à 20 ans fréquentant un établissement scolaire du second degré ou en apprentissage non rémunéré.

Les enfants scolarisés au Collège Eugène Noël de Montville ne peuvent pas prétendre à cette bourse. La somme fixée pour l'année 2026/2027 est d'un montant de **85,00** Euros, en augmentation de 3,66% sur une année (+ 100% depuis l'année 2007).

IL EST IMPÉRATIF DE JOINDRE LE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ AINSI QU'UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL AU NOM DE L'ÉLÈVE.

Les demandes seront déposées au secrétariat de mairie au plus tard le **30 NOVEMBRE.** **Toute demande déposée après cette date ne pourra pas être prise en considération**

CONCERNE UNIQUEMENT LES JEUNES NÉS ENTRE **LE 01 SEPTEMBRE 2005 ET LE 31 AOÛT 2010**

N'hésitez pas à en parler autour de vous

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président du Centre Communal d'Action Sociale 12 rue des Lilas 76710 ESLETTES pour délivrer une bourse aux jeunes concernés par cette aide.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie le CCAS est investi suivant l'article R531-1 du code de l'éducation.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Président, le Vice-Président et la Secrétaire du CCAS.

Les données sont conservées pendant DIX ANNÉES (« 1212/07 Bourse d'études communale de la circulaire SIAF DGP/SIAF/2014/006 »), en concordance avec la Durée d'Utilité Administrative. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : ccas-eslettes@orange.fr, 12 rue des Lilas 76710 ESLETTES ou au 02 35 33 71 38.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

(*) La fourniture de ces données est obligatoire ; il sera impossible d'attribuer la bourse en cas de non-fourniture de celles-ci.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
12 rue des Lilas 76710 ESLETTES - 02 35 33 71 38
ccas@eslettes.fr / www.mairie-eslettes.fr